le l'année sui-

lès que M^{11e} de agréées par la l'Hôtel-Dien icacement que lui avait dononie française comme on l'a e dessein (2), ité de pieuse ux-mêmes de apportaitsur on de l'île de nieux que ne yagé dans ce l'extérieur, xacte vérité, ain , et même vers points. Chauveau, cteur, et lui

ie dans cettc

emblait que

tout entier.

ts'il jugeait

que ce dessein fût de Dieu. « N'en doutez pas , Mon-« sieur, lui répondit-il, et employez-vous-y tout de « bon » Il l'engagea même à s'en ouvrir à M. de Fancamp. Celui-ci n'eut pas plutôt entendu ce récit, et la réponse du Père Chauveau, qu'il s'offrit à M. de du Montréat, par II. Douter au Ju Doute La Dauversière pour être associé au même desscin (1); de Casson, de 1040 à 1041. et en ayant ensuite conféré tous deux avec ce Père, M. Queylns, il fut convenu entre eux que M de La Dauversière ferait un voyage à Paris (2) pour consulter sur cette grande entreprise, et chercher les moyens de l'exécuter (3).

Arrivé à Paris, et avant d'avoir parlé à personne du sujet de son voyage, il se rendit à l'église de Notre-Dame, pour s'offrir à la Mèrc de Dieu et mettre l'entreprise sous sa protection. On a raconté dans la Vie de la sœur Bourgeoys que par l'établissement de Montréal Dieu se proposait de faire honorer en Canada les trois personnes de la Sainte-Famille, Jésus, Marie et Joseph, et que M. de La Dauversière avait été choisi pour être l'instrument extérieur de la fondation de cette colonie (4). Mais cette œuvre devant ètre éprouvée par des contradictions de tous les genres, il était digne de la sagesse divine de fortifier d'avance celui qu'elle destinait à l'exécuter, de peur que la vue de tant d'obstacles ne lui fit abandonner l'entreprise. C'est pourquoi Dieu, toujours attentif

par Grandet manuscrite.

(3) Histoire de l'Institution des hospitahospitalières de S.-Juseph; manus-crits de l'Hôtel-Dieu de la Flèche.

XI. La Sainte-Famille lui apparait l'église de Notre-Dame, et l'assure de sa protection.

(4) Vie de la Sœur Bourgeoys, duction, XXXII et sutv.